



AFTC POITOU-CHARENTES

ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS
ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS

Membre de l'UNAFTC

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 AVRIL 2014

L'AFTC Poitou-Charentes a organisé son Assemblée Générale Ordinaire le samedi 12 Avril 2014 à la Salle Communautaire, 314 avenue Jean Monnet, 16170 Rouillac. Ces locaux étaient mis gracieusement à la disposition de l'AFTC par la Communauté de Communes du Rouillacais.

43 familles étaient présentes ou représentées.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu délibérer.

Monsieur Leray, Président, remercia les personnes invitées présentes pour l'intérêt qu'elles portent à l'association avant de présenter l'organisation de cette assemblée. La journée fut informative pour la matinée et ponctuée par l'intervention de différents intervenants. L'ordre du jour fut inversé en raison des impératifs d'un intervenant. L'après midi fut quant à elle tournée vers l'association elle-même et son fonctionnement au titre de l'année 2013.

Le matin :

La première intervention fut celle de Mr MONET, président du Collectif inter-Associatif de Soutien aux Aidants (LE CASA).

Cette association a été créée le 02/10/2010 en Poitou-Charentes. La pérennisation n'est pas acquise. Elle bénéficie d'aide du Conseil Régional, de la Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) et du Fonds Social Européen. Le siège social est à ARS (16). Elle est adhérente du Collectif inter-associatif sur la Santé (CISS). Elle a participé à l'élaboration de la Charte Européenne des Aidants de la COFACE-Handicap, ainsi qu'à un texte sur le Répit. Plus ou moins 300 familles lui ont fait en Poitou-Charentes. Les solutions qu'elle peut apporter reposent sur plusieurs axes :

- mise en place de groupes de paroles & d'entretiens individuels,
- des ateliers (cuisine, écriture, dessin, photographie numérique, informatique, etc.),
- l'organisation de séjours (aidants/aidés),
- apporte son concours pour trouver des solutions de répit aux familles.

Elle organise également des stages de formation aux aidants. De plus, elle accepte des personnes en grande difficulté dans l'objectif de recréer du lien.

Le second orateur de cette matinée fut Mr BERNARD-HERVE, directeur du FAM/MAS " La Maison de la Forêt des Charmes " à St Julien l'Ars(86).

Ce temps de parole fut destiné à faire un bilan de la structure.

La Maison d'accueil spécialisée (M.A.S), financée par la CPAM dispose de 15 places, 3 places d'accueil temporaire et 2 places d'accueil de jour. La MAS voit se libérer une place par an. Cet affranchissement amplifie la liste d'attente (10 personnes). Le bilan reste nuancé par le fait que

AFTC POITOU-CHARENTES - 42 Route de Chauvigny- 86800 SAINT JULIEN L'ARS

• Tél : 09 66 86 13 65 ou 05 17 32 10 78

aftc-poitoucharentes@orange.fr • www.traumacranien.org

Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, déclarée à la Préfecture de la Vienne n°W863000513,
Code APE 9499Z – N° SIRET 41072641800032



l'autorisation d'accueil de jour n'est pas utilisée, à terme l'agrément risquerait d'être retiré. Actuellement, tout type d'accueil confondu, ce sont environ 15 usagers qui relèvent du département de la Vienne.

Le Foyer d'accueil médicalisé (F.A.M) comporte 15 places et a une file d'attente de 5 personnes, 2 places d'accueil temporaire (50 % d'occupation) et de 3 places d'accueil de jour (4 personnes accueillies, c'est plein), priorisation de la demande régionale. Actuellement 7 résidents relèvent de la Vienne, le nombre de places maximum alloué à ce département étant de 11.

Le F.A.M voit se libérer 2 places par an. Ces départs ont pour origine soit l'entrée dans un UEROS, soit l'entrée dans un autre établissement (rapprochement familial), soit l'entrée dans des logements adaptés.

L'accueil temporaire pratiqué au sein de la structure permet de faire des évaluations, d'être un séjour de répit pour les blessés, les familles aidantes. En aucun cas, il ne peut y avoir d'accueil d'urgence.

Au cours de cette assemblée, Mr BERNARD-HERVE a évoqué les projets inhérents à la structure dont le défi a été organisé en septembre 2014. De plus, Mr BERNARD-HERVE a précisé également la mise à disposition de l'ergothérapeute de la structure pour travailler sur le projet "logements accompagnés" de l'AFTC Poitou-Charentes.

La discussion, qui a suivi, a dispensé à l'auditoire les procédures d'admission au sein de la structure. Le dossier est soumis pour validation à un médecin référent en l'occurrence le Professeur TRUELLE. La visite de pré-admission est conduite par une équipe pluridisciplinaire (médecin, neuropsychologue, directeur et directeur adjoint).

Depuis l'ouverture de la structure, c'est environ 450 demandes qui ont été traitées.

Le troisième concours de cette matinée fut celui de Mme BERNARD Catherine du SAMSAH Domiclés 16.

Créé en octobre 2001, et soumis à la loi de 2002 le SAMSAH Domiclés 16 a comme mission l'accompagnement médico-psycho-social des personnes victimes d'une lésion cérébrale ou de handicaps psychiques. Il intervient sur toute la Charente et dispose de 10 places. Une place autorise jusqu'à 3 personnes. Ces champs d'action sont :

- dans les activités de la vie quotidienne (domestique, utilitaire...)
- dans la gestion du " temps libre " et le développement de la participation sociale
- vers l'accès aux soins et à la continuité des soins
- dans la recherche de logement ou toute autre solution d'accueil adapté
- dans des actions contribuant à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou adapté.

L'équipe qui compose le Samsah Domiclès est constituée de :

- ergothérapeute,
- assistante sociale
- éducatrice spécialisée
- médecin rééducateur
- neuropsychologue



Pour le suivi des blessés, le Samsah s'appuie sur des appartements trempins. Aussi pour ceux-ci, le temps d'intervention est maximisé à 23 heures par semaine par personne. Les personnes sont autonomes le week-end. En 2013, deux usagers sont partis en complète autonomie. La prise en charge ne peut excéder 28 mois.

Avant de clôturer cette matinée, Mme DEL-DEGAN est intervenue sur le sujet " logements accompagnés ". Elle s'est attachée à préciser la nouvelle définition que l'association a tenu à apporter au cours de cette année 2013. Elle a fait part également des avancées des contacts qui ont été entrepris depuis l'émanation de ce projet ; des rencontres sont prévues avec le Conseil Général de la Vienne, la M.D.P.H de la Vienne, l'Agence Régionale de Santé (A.R.S). A ce jour, un bailleur social (Logiparc) souhaite inscrire ce projet dans la construction de logements sur Poitiers.

Avis est demandé à l'assemblée sur l'opportunité de souscrire à cette demande. L'assemblée approuve et donne mandat pour continuer à travailler avec ce bailleur social.

En complément de cette matinée, Mr Masseret (AFTC Limousin) est intervenu. Il a coopéré par une présentation de " La Maison des Cinq " à Bellac. Après un bref rappel des faits, il nous fit part de l'avancement des travaux et des obstacles rencontrés depuis la mise en œuvre de ce projet. Il a mis en exergue la nécessité de constitution d'un fond de roulement pour le fonctionnement des logements partagés. Par ailleurs, il a précisé que la Maison des Cinq a conclu une convention partenariale avec l'hôpital de Limoges.

Avant le déjeuner, Mr BOURGEOIS fait une présentation du site internet mis en ligne depuis la fin d'année 2013.

Après le déjeuner, a lieu l'Assemblée statutaire :

Le compte rendu de l'Assemblée Générale de 2013 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL :

Dans un premier temps, Patrick Leray s'attache à rappeler les raisons de cette nouvelle gouvernance.

Dans un second temps, il précise succinctement le but de l'association, les objectifs et les valeurs que nous portons ainsi que les moyens que nous mobilisons pour y parvenir. Parmi les moyens mis en œuvre, l'année 2013 a vu la création d'un site internet spécifique à l'association. Cette réalisation n'aurait pu voir le jour sans l'implication de Mr Bourgeois Jean et de contributeurs qui ont œuvré pour proposer au grand public une information sur la cérébrolésion. Dans un troisième temps, P. Leray argumente sur les points faibles que présente l'association. Le but de l'association est de créer du lien par la tenue de moments conviviaux. Malheureusement, cette idée ne fédère pas beaucoup. Aussi invite-t-il les adhérents à soumettre des idées.

Les moments conviviaux ne permettant pas d'apprendre à connaître l'ensemble des adhérents, P. Leray envisage de lancer une enquête auprès de l'ensemble de la base de données afin que les adhérents et non adhérents puissent s'exprimer sur leurs attentes et leurs besoins.



Enfin, P. Leray témoigne de l'excellente participation de l'ensemble des membres du conseil. Il n'oublie pas de rappeler que les membres fondateurs (Mme Castets, Mrs Bourgeois & Leblanc) de l'association ont été nommés Président d'Honneur.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE :

Les activités réalisées au sein de l'association seront déclinées par item.

Adhésion

Au 31/12/2013, l'association comptait 81 familles d'adhérents.

Le taux de renouvellement est de 65 %

La part de nouveaux adhérents est de l'ordre de 22%. Un chiffre qui vient compenser la perte d'adhérent qui est de 20%.

Par rapport à 2012, la variation est une augmentation de + 1 adhésion.

Le conseil d'administration.

Il s'est réuni 4 fois au cours de l'année.

Ces C.A ont eu lieu le 22/04, 25/06, 17/09 et le 03/12.

Les participations.

Présence à des foires expositions

- Mis à disposition du stand du CISS sur la foire Niort et la Rochelle

Présence aux forums d'associations

- Des communes organisent des forums d'associations sur leur territoire, aussi l'association était-elle présente à Royan, St Julien l'Ars, St-Trojan

Journée C.H.U Poitiers

- Mise à disposition du hall Jean Bernard par le C.H.U de Poitiers.

Des initiatives

- Constitution d'un groupe de paroles sur la Charente.

Des réalisations

- Des conférences sur les problématiques des T.C et des Cérébrolésés à l'initiative de l'antenne 17. Elles ont eu le concours du Docteur DEVEDEIX à Saintes, du Docteur RICHER et Maître CHAMBOLLE à Royan.

Des actions Sécurité Routière

- Intervention dans des établissements scolaires
- 3 départements (17. 79. 86)
- Environ 250 élèves concernés.



Appartenance à des commissions

- Dans les établissements de santé (CRUQ-PC, CLIN, CLAN)
- Dans les institutions (A.R.S, MDPH, CRCI, Conférence de territoire)
- Dans les communes (Commission accessibilité)
- Dans les structures (Conseil de Vie Sociale (C.V.S))

C'est aussi,

Poursuite des permanences au bureau et au CHU à Poitiers, des rencontres mensuelles à Royan et à Poitiers.

Galette des Rois à la Maison de la Forêt des Charmes à St Julien l'Ars

RAPPORT FINANCIER 2013

Les comptes sont présentés par le trésorier Alain BOUCHET. Les recettes s'élèvent à 7980.76€ elles proviennent des adhésions, des abonnements à Résurgences, des dons et subventions.

Les dépenses concernent différents postes tels les achats de petits matériels, de maintenance, de documentation, de formation, les assurances, et le reversement d'une partie de cotisations à l'UNAFTC. Nous avons reçu moins de dons qu'en 2013 (- 1081 €) l'augmentation du produit des activités et des subventions n'a pas tout à fait compensé par rapport à l'année écoulée.

La décision prise de faire réaliser notre Site internet a entraîné un accroissement de nos charges. Ce qui explique le bilan largement négatif d'un montant de - 3173.81 €.

Les comptes détaillés sont consultables par tous les adhérents de l'association et peuvent être adressés sur simple demande.

La présentation des comptes assortie des commentaires est adoptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2014 :

Le total des produits s'élève à 8950.00 €, les charges à 10890.00 € soit un résultat négatif de 1940.00 €. Il reste la dernière facture à payer à la Société informatique qui a réalisé notre site internet.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mmes Belot-Chaulet, Duboscq et Mrs Lassurgère, Leray, Richard, Texier sont candidats pour le renouvellement de leur mandat.

Un nouveau candidat se présente : Mr Merceron.

Les sept candidats sont élus.



COTISATION 2014 :

La cotisation est fixée à 43 €.

L'abonnement à *Résurgences* reste à 17 €.

PROJETS POUR 2014 :

- Logements accompagnés (développement du projet)
- Organisation de rencontres conviviales plus fréquentes dans les 4 départements
- En janvier 2014 galette des Rois à la Maison de la Forêt des Charmes à Saint Julien L'Ars,
- Participations aux forums des associations de La Rochelle, Royan et St Julien l'Ars,
- Conférence sur Royan
- Présence de l'antenne 17 à Handi-blues

La réunion de l'Assemblée Générale prend fin à 18 heures.

Le Président

Patrick LERAY

